

Délibération n°091/2025

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 14 AVRIL 2025

Date de convocation : 8 avril 2025
Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 78
Date d'affichage : 8 avril 2025

Nombre de présents : 51
Nombre de pouvoirs : 14
Nombre de votants : 65

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze avril à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Saints-en-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du huit avril deux mil vingt-cinq, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : ABRY Gilles, BOISARD Jean-François, BROUSSEAU Chantal, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHOUBARD Nadia, COMANDRÉ Edith, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, D'ASTORG Gérard, DROUHIN Alain, FOUCHER Gérard, FOURNIER Jean-Claude, GAVILLON Francine, GERARDIN Jean-Pierre, GIROUX Jean-Marc, GRAUX Sylvain, GROSJEAN Pascale, HABAY BARBAULT Céline, HERMIER Bernadette, JARD Nathalie, JASKOT Richard, JAVON Fabienne, LEGER Jean-Marc, LEPRÉ Sandrine, MACCHIA Claude, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MORISSET Dominique, PAURON Éric, PERRIER Benoit, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAMEAU Etienne, RAVERDEAU Chantal, RENAUD Patrice, REVERDY Chantal, RIGAULT Jean-Michel, SALAMOLARD Jean-Luc, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER Nathalie, THIEULENT Maryline, VANDAELE Jean-Luc, VAN DAMME Hervé, VANHOUCKE André, VIGOUROUX Philippe, VUILLERMOZ Rose-Marie, XAINTE Arnaud.

Délégués titulaires excusés : BEUJARD Maryse (pouvoir à M. Drouhin), BECKER Cécile, CHANTEMILLE Sophie (pouvoir à Mme Brousseau), CHARPENTIER Dominique, CHEVALIER Jean-Luc (pouvoir à M. Fournier), CONTE Claude (suppléant M. Van Damme), COUET Micheline, DAVEAU Max, DEMERSSEMAN Gilles (pouvoir à M. Massé), DESNOYERS Jean (suppléante Mme Comandré), DUFOUR Vincent, FOUQUET Yves (pouvoir à M. Abry), HOUBLIN Gilles (pouvoir à M. Vigouroux), JACQUET Luc (suppléant M. Graux), JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JOURDAN Brice (pouvoir à M. Perrier), KOTOVTCHIKHINE Michel (pouvoir à Mme Raverdeau), LOURY Jean-Noël (pouvoir à M. Boisard), MELLIN Solange (pouvoir à Mme Javon), MICHEL Nathalie, PICARD Christine, REVERDY Gilles (pouvoir à Mme Grosjean), ROY Daniel, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe (pouvoir à M. Rigault), VASSENT Frédéric (pouvoir à Mme Thieulent), WLODARCZYK Monique (suppléante Mme Gavillon).

Délégués absents : CHAMPAGNAT Jean-Louis, DA SILVA MOREIRA Paulo, GERMAIN Robert, GUILLAUME Philippe, LHOTE Mireille, PRIGNOT Roger.

Secrétaire de Séance : Jean MASSÉ

OBJET : Conception, réalisation et installation d'une œuvre contemporaine sur le site du centre aquatique communautaire à Toucy (Conception, réalisation et installation entre avril 2025 et décembre 2025) et validation du plan de financement

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant que l'art dans l'espace public est un enjeu démocratique essentiel, contribuant à l'apprentissage de la citoyenneté, à la mixité sociale, à l'enrichissement du cadre de vie et à la valorisation du patrimoine local, tout en offrant aux habitants une expérience culturelle accessible et immersive.
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge des Finances et contractualisation,

Délibération n°091/2025

- Sur proposition du 1^{er} Vice-Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 39 voix pour, 23 contre et 3 abstentions :

- Décide de valider le projet « Conception, réalisation et installation d'une œuvre contemporaine sur le site du centre aquatique communautaire à Toucy »
- Approuve le projet et le plan de financement détaillé ci-dessous :

Dépenses (section d'investissement)		Recettes	
Phase 1 : Conception	9 500,00 €	Aide régionale (contrepartie LEADER) 20% :	8 000,00 €
Phase 2 : Réalisation	34 500,00 €	Aide LEADER 80% :	32 000,00 €
Phase 3 : Installation	6 000,00 €	Autofinancement 20% :	10 000,00 €
Total HT : 50 000,00 €		Total HT : 50 000,00 €	

- Autorise le Président à solliciter :

- L'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;
- L'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie Régionale et à signer les documents en lien avec la demande de subvention.

- Accepte la prise en charge, par son autofinancement, de cofinancements éventuels non obtenus ;
- S'engage à informer la Région de toute modification du projet et du plan de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le 1^{er} Vice-Président, Jean-Michel RIGALT


